



# Ste-Hélène-du-Lac

BULLETIN MUNICIPAL



# 2026



Cadre de Vie



3

Vous avez participé



6

Focus



10

Inter-communalité



12

Associations



14



## Chèr(e)s habitant(e)s de Sainte-Hélène-du-Lac,

c'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion du bulletin d'informations municipales de l'année et je tiens à saluer le travail effectué par nos conseillers et adjoints en charge de la communication.

**L'année 2025 a été riche en projets** pour notre commune ; la dernière tranche de la rénovation de l'éclairage public est terminée et toute la commune est maintenant équipée en ampoules LED.

Les panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit des bâtiments techniques par l'association « Le Solarat ». L'inauguration a eu lieu le 10 juin dernier avec un très beau spectacle de la compagnie Artiflette. Le cheminement piéton entre le Pas du lac et le bâtiment de l'ancienne cure sera terminé en ce début d'année ; c'est un projet que nous avions démarré depuis plusieurs années avec l'achat des terrains.

**Début 2026, plusieurs chantiers vont être réalisés.** La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente fournira à la commune l'électricité en vue de l'autoconsommation de la salle polyvalente, de l'école et de la mairie. L'aménagement d'un espace public sur le secteur mairie et salle polyvalente va également être mis en œuvre avec le déplacement du four à pain du Pognient au centre du village.

Dans ce cadre, un nouveau city stade à côté de l'école verra le jour et l'ancien qui devenait très vétuste sera démonté. Ce nouvel espace, plus accueillant et convivial, sera bien apprécié notamment pour nos fêtes du village.

**Tous les toits communaux endommagés par la grêle ont été réparés sauf celui en zinc de l'école qui a été bosselé sans fragilité pour l'instant.** Les derniers remboursements de l'assurance devraient être finalisés cette année ; nous pourrons alors faire un bilan financier de cette catastrophe qui a ralenti tous nos projets communaux.

Tous ces projets ont pu être réalisés principalement grâce à notre autofinancement et à des subventions. Le nouveau contexte financier avec la baisse de la prise en charge par l'Etat de la réduction de 50% de la taxe foncière sur les établissements industriels ainsi que la participation financière demandée aux communes pour le redressement des comptes de l'Etat va malheureusement diminuer de manière conséquente notre capacité financière.

**La communauté de communes** verra aussi ses finances diminuer mais pour l'instant elle a bénéficié d'une augmentation très importante de l'ordre de plus d'un million d'euros avec la taxe sur les entreprises de réseau, grâce à la construction du poste de transformation électrique de grande île de l'entreprise RTE sur Sainte Hélène du lac. Cela a permis d'améliorer les services proposés pour nos habitants et de construire des nouveaux locaux sur les communes centres. Je rappelle que cette taxe va entièrement dans les caisses de la communauté de communes.

**En matière de transport**, je me réjouis de la mise en place par la communauté de communes d'un service de Transport à la demande pour tous nos habitants de plus de 65 ans et d'autres bénéficiaires, ainsi que de la prochaine passerelle cycliste sur l'Isère, payée par le Département et qui sera opérationnelle fin 2027.

**Le projet de « Alp cœur énergie »** qui concerne la création d'un parc photovoltaïque de plus de quatre hectares situés en bout d'Alpespace, en grande partie sur notre commune, verra le jour cette année. Les travaux ont déjà commencé.

**En 2025**, le projet du Lyon Turin a refait surface avec de nouvelles études pour l'avant-projet détaillé sur les accès français. Une concertation avec la création d'une commission a été mise en place pour durer jusqu'en 2028. Dans cette commission, des comités d'usagers sont représentés mais il n'en existe pas sur notre secteur (Laissaud, Les Mollettes et Sainte-Hélène-du-Lac) qui sera très impacté par ce projet. Je pense qu'il serait bon d'en créer un, quelle que soit l'opinion que nous avons sur ce projet.

En cette fin de mandat, je tiens tout particulièrement à remercier toute l'équipe municipale qui a œuvré à mes côtés toujours avec sérieux et dans une très bonne entente.

**Je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé en cette nouvelle année et vous souhaitez une bonne lecture.**

**Sylvie Schneider**  
Maire de Sainte-Hélène-du-Lac

## Actualités

Le plan du nouveau centre bourg



### Le centre bourg se refait une beauté



Projet du nouveau centre bourg

suivantes de la part des habitants :

- La création de lieux de rencontres et de convivialité ombragés, particulièrement nécessaires en été.
- Un terrain de sport remis en état, une demande exprimée depuis plusieurs années par le CMJ (Conseil Municipal Jeunes)
- L'accès à un four à pain commun en un point central de la commune
- La réhabilitation des gîtes communaux avec différentes idées pour redynamiser la vie du centre bourg : création d'un restaurant, d'un magasin, d'une maison des associations...

Dans un premier temps, la Commune a décidé de mettre l'accent sur les aménagements situés entre la mairie, l'école et la salle polyvalente, remettant à plus tard la réhabilitation des gîtes communaux qui demande des investissements plus conséquents. Après appel à candidatures, l'entreprise « Le sens du paysage » a été choisie comme maître d'œuvre. Son travail, basé sur le cahier des charges, a abouti à un projet discuté et concerté, reprenant les aménagements suivants :

- La création d'un nouveau City Stade, rapproché de l'école à la demande du corps enseignant.
- L'installation à proximité de la salle polyvalente du four à pain du Pognient, remis en état.
- La création d'une placette et de lieux de détente agrémentés de bancs, d'espaces verts et d'arbres.

Ces travaux d'aménagement du chef-lieu sont prévus au début de l'année 2026. Les corps de métiers suivants ont été embauchés pour les réaliser :

- L'entreprise EVS pour l'aménagement des espaces publics.
- L'entreprise ALEXANDRE BATIMENT pour les travaux de maçonnerie du four à pain
- L'entreprise RAMBAUD pour le toit du four.

## « Trans'portez-moi »

### Un service de transport à la demande en service sur le territoire de Cœur de Savoie début 2026

Le service de TAD solidaire de Cœur de Savoie est un service qui s'adresse exclusivement aux ayant droits répondant aux conditions définies dans l'article suivant et effectuant des déplacements occasionnels. L'utilisation du service est limitée à deux allers-retours par semaine et par ayant droit.

#### Pour qui ? : Ayants droit - accès permanent

Le service de TAD solidaire s'adresse aux personnes majeures domiciliées sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie et remplissant au moins un des critères énoncés ci-après :

- Personnes âgées de plus de 65 ans.
- Personnes à mobilité réduite (Carte Mobilité Inclusion).
- Bénéficiaires de l'A.A.H (Allocation aux Adultes Handicapés).
- Bénéficiaire de l'A.P.A (Allocation personnalisée à l'Autonomie).
- Bénéficiaires de la C.S.S. (Complémentaire Santé Solidaire).

#### Ayants droit - accès temporaire

Un accès temporaire au service peut être accordé aux personnes majeures (sur justificatifs) :

- Dans le cadre d'un accident de la vie (arrêt maladie impliquant une perte de mobilité...).
- Demandeurs d'emploi ou personnes en insertion professionnelle, personnes en situation de précarité.
- Personne résidant sur le territoire de manière occasionnelle et justifiant d'une des conditions définies pour les ayant droits permanents.

#### Quand ?

**Pour les habitants de Sainte Hélène du Lac**

**Le service de transport solidaire à la demande aura lieu les mardis et jeudis de 8h30 à 12 h et de 14h à 17h30**

#### Où ?

La prise en charge des usagers du TAD s'effectue en « porte-à-pôle d'intérêt » depuis le domicile des usagers vers les pôles d'intérêt prédefinis. (mairies, commerces, médiathèque, gare, cabinet médical..). Pour le détail des pôles, voir sur le site dédié de la Communauté de communes Cœur de Savoie.

#### Tarif :

**Les titres de transport sont vendus à bord du véhicule**, auprès du conducteur, soit en espèces, soit par chèque, soit par carte bancaire.

- 1 trajet : 2 €
- 1 trajet tarif réduit bénéficiaires CSS\* : 1 €
- 2 trajets (soit 1 aller-retour) : 3 €
- 10 trajets (soit 5 allers-retours) : 10 €

Accompagnant d'une personne à mobilité réduite conformément au règlement : gratuit

**Formulaire d'inscription**, disponible sur le site internet de Cœur de Savoie ou dans les lieux d'accueil du public de Cœur de Savoie (siège, Pyramide d'Alpespace, CIAS Chamoux-sur-Gelon, Maisons France Services de Saint Pierre d'Albigny et Valgelon - La Rochette), dans les mairies

**Plus d'infos : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)**



Née en 2015 de la fusion entre la Mutuelle Familiale des Alpes et la Mutuelle familiale des Travailleurs de l'Isère, implantée en Isère, en Savoie et dans la Drôme, la mutuelle Entrenous est un acteur mutualiste de proximité.

La mutuelle Entrenous a, par ailleurs, développé une offre baptisée « Communale », destinée aux habitants des communes partenaires, qui présente sept niveaux de couvertures. Sur décision du Conseil Municipal (délibération) et de la même manière que certaines communes avoisinantes, la Commune de Sainte Hélène du Lac a signé une Convention de partenariat avec la mutuelle Entrenous.

**L'offre en complémentaire santé « Mutuelle Communale »** s'adresse indifféremment à tous, sans limite d'âge, qu'ils soient jeunes (avec ou sans emploi), étudiants, en couple, célibataires, familles ou seniors ainsi qu'à tous les travailleurs non-salariés (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales et autoentrepreneurs).

Depuis le lancement du partenariat avec notre Commune, le bilan est le suivant :

- Le nombre de permanences tenu s'établit à 15
- 17 administrés ont été accueillis.
- 13 études d'offre de mutuelle ont été réalisées
- Le nombre d'adhésions est porté à 5
- 7 personnes (dont 4 retraités et un employé) sont ainsi protégées, dont 2 enfants.
- L'âge moyen à l'adhésion est de 64 ans.

Et nous souhaitons vous partager le témoignage rapporté d'une collaboratrice de la Mutuelle Entrenous ayant participé à l'une des permanences.

Permanence assurée par les Conseillers Entrenous sur Sainte-Hélène-du-Lac).

« Lors d'une permanence de la mutuelle communale et Régionale à Sainte-Hélène-du-Lac, j'ai accueilli un habitant qui rencontrait des difficultés à comprendre sa complémentaire santé. L'échange a permis de faire un point complet sur sa situation et ses besoins réels.

En prenant le temps d'expliquer les garanties et de comparer les solutions existantes, nous avons pu identifier une couverture plus adaptée à son budget, sans renoncer aux soins essentiels. La personne est repartie rassurée, avec une meilleure compréhension de ses droits et des options possibles. Ce type d'échange illustre pleinement l'intérêt des permanences : même avec un nombre limité de rendez-vous, chaque rencontre a un impact concret, en apportant de la clarté, de la confiance et des solutions personnalisées aux habitants. » Célia Codet Conseillère Protection Sociale à la Mutuelle Entrenous.

L'ensemble des offres proposées et toutes les informations sont disponibles sur le site [www.mutuelle-entre nous.fr](http://www.mutuelle-entre nous.fr)

# Actualités

## Déchets : une nouvelle organisation en 2026



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'organisation de la gestion des déchets évolue sur notre territoire. Le SIBRECSA, syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets sur les secteurs de Montmélian et Valgelon-La Rochette, est dissout depuis le 31 décembre 2025.

La Communauté de communes Cœur de Savoie reprend cette compétence pour l'ensemble des 27 communes concernées, dont Sainte-Hélène-du-Lac. Une continuité de service garantie pour les habitants de Sainte-Hélène-du-Lac

**Bonne nouvelle :** aucun changement concret dans votre quotidien depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les jours et horaires de collecte des ordures ménagères et du tri restent strictement identiques sur la commune. Les déchets continuent d'être collectés sans interruption. L'accès aux déchèteries se fait avec le même badge, à raison de 30 passages par an. Les horaires des déchèteries seront harmonisés avec ceux déjà en vigueur sur le territoire Cœur de Savoie.

**Seule évolution à noter :** les déchèteries situées hors du territoire Cœur de Savoie (Grésivaudan), comme Pontcharra ou Le Cheylas, ne sont plus accessibles. Un nouvel accueil pour toutes vos démarches. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, pour toute question liée aux déchets :

- Accueil téléphonique : **04 57 08 82 01**
- Accueil physique : Technicentre Cœur de Savoie 225 avenue Paul-Louis-Merlin - Montmélian
- Chargé des collectes : [florian.bertrand@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:florian.bertrand@cc.coeurdesavoie.fr)
- Chargé des déchèteries : [vincent.zanardi@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:vincent.zanardi@cc.coeurdesavoie.fr)
- Chargée de réduction des déchets et économie circulaire : [isabelle.pras-pillet@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:isabelle.pras-pillet@cc.coeurdesavoie.fr)

### De nouveaux services accessibles aux habitants de la commune

Les habitants de Sainte-Hélène-du-Lac bénéficient désormais de l'ensemble des services proposés par la Communauté de communes Cœur de Savoie :

- **Collecte de l'amiante** : 4 campagnes par an, sur inscription, à la déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny, dans des conditions encadrées.

• **Compostage individuel** : un composteur et un bioseau gratuits peuvent être mis à disposition des habitants, après inscription et participation à un court temps de sensibilisation, organisé au Technicentre de Montmélian.

• **Compostage partagé** : vous souhaitez installer un composteur collectif dans votre quartier, au pied d'un immeuble ou dans un établissement ? Les maîtres composteurs de Cœur de Savoie accompagnent les projets et proposent des formations gratuites aux référents de site.

• **Animations, ateliers et sensibilisation** : tout au long de l'année, le service déchets de Cœur de Savoie propose de nombreuses animations gratuites pour aider chacun à réduire ses déchets : fabrication de produits ménagers et cosmétiques, visites du centre de tri et de l'usine de valorisation des déchets à Chambéry, actions spécifiques pour les écoles, ouvertes à tous les établissements du territoire.

Un programme d'animations et une newsletter mensuelle permettent de rester informé des actualités et des bonnes pratiques.

### Un service déchets qui change d'échelle

Avec l'intégration des communes savoyardes du SIBRECSA, le service déchets de Cœur de Savoie va connaître une évolution majeure.

La reprise de la compétence déchets sur l'ensemble des communes savoyardes du SIBRECSA entraîne une modification importante de la taille de notre service et de la quantité de déchets à gérer :

- 38 000 habitants au lieu de 12 500 habitants actuellement
- 4 déchèteries au lieu de 2 actuellement
- 7 355 tonnes d'ordures ménagères au lieu de 2 080 tonnes
- 100 000 passages (9 000 tonnes) en déchèteries au lieu de 35 000 passages (3 500 tonnes) actuellement

**Ces changements s'accompagnent de défis importants :** harmonisation des pratiques, développement du compostage de proximité, réduction des déchets et amélioration continue du service.

# ► Vous avez participé



Œufs de paques



17 janvier > Vœux du maire

Cérémonie du 8 Mai



25 janvier > Repas des ainés

Cérémonie du 11 Novembre



13 décembre > Marché de Noël



23 août > Vogue



Cadeau et spectacle Noël





# Amélioration de notre cadre de vie



## Depuis une petite dizaine d'années, les moustiques tigres se rappellent à nous tous les étés.

Ils ont colonisé toutes les villes et villages de Savoie situés en-dessous de 800 m d'altitude.

Ils sont présents de juin à octobre. Leur piqûre, en plus de nous gâcher le plaisir d'être dehors en été, est susceptible de propager des maladies graves comme cela a été le cas à Eybens cette année.

En septembre : 35 cas autochtones de chikungunya identifiés.

• 8 opérations de démoustication depuis le 1er signalement  
Plusieurs opérations nécessaires car les insecticides détruisent les moustiques adultes mais pas les œufs et les larves (Produit chimique qui n'est pas sans conséquence pour l'environnement).

C'est pourquoi il faut favoriser les actions de prévention et l'ARS (agence régionale de santé) demande aux collectivités d'informer les concitoyens pour une meilleure connaissance du moustique tigre qui permet une meilleure action préventive.

### Moustique tigre : agir dès maintenant pour limiter les nuisances du printemps

Ensemble, préparons un printemps plus tranquille.

Avec l'hiver, les moustiques ont disparu... mais pas leurs œufs. Ceux du moustique tigre, pondus à l'automne, résistent au froid et peuvent éclore dès les premiers redoux du printemps. Les gestes effectués aujourd'hui par chacun d'entre nous permettent de limiter fortement les nuisances dès ce printemps.

### Pourquoi agir dès maintenant ?

Contrairement aux idées reçues, la lutte contre le moustique tigre ne s'arrête pas à l'automne. L'hiver est une période clé pour :

- Éliminer durablement les lieux où l'eau peut stagner ;
- Empêcher l'éclosion des œufs au retour des beaux jours ;
- Préparer son logement et son jardin pour la saison suivante.

## Les bons gestes à adopter chez soi

Chaque habitant peut agir simplement, sans produit, en vérifiant régulièrement son environnement :

- Vider ou supprimer les récipients pouvant contenir de l'eau (seaux, arrosoirs, jouets, soucoupes de pots...);
- Vérifier et nettoyer gouttières, regards, avaloirs et siphons extérieurs ;
- Ranger ou couvrir les objets laissés dehors pendant l'hiver ;
- Surveiller les terrasses, toits plats, balcons et zones creuses où l'eau peut s'accumuler ;
- Changer régulièrement l'eau des coupelles (ou les remplir de sable humide).

### Un effort collectif pour plus d'efficacité

Le moustique tigre se déplace peu : il vit et pique à proximité immédiate de son lieu de naissance. Cela signifie que les actions menées par chacun ont un impact direct sur son propre confort... et celui de ses voisins. La participation de tous est indispensable. En adoptant dès maintenant les bons réflexes, nous pouvons ensemble limiter la prolifération du moustique tigre et préserver notre qualité de vie !



## Achat de piège adaptés pour lutter contre le frelon asiatique

La commune de Sainte-Hélène-du-Lac s'engage activement dans la lutte contre le frelon asiatique, en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) des Savoie. Dans ce cadre, la municipalité a commandé dix pièges sélectifs qui seront déployés au printemps prochain, période stratégique correspondant à la sortie d'hibernation des reines.

Ce piégeage de printemps a pour objectif de réduire la pression du frelon asiatique sur le territoire en empêchant la formation de nouveaux nids, tout en préservant les autres espèces d'insectes grâce à des dispositifs ciblés et respectueux de la biodiversité.

## Place aux jeunes

### Ecole

Pour l'année scolaire 2025-2026, les effectifs sont de 23 élèves par classe, soit 92 élèves au total.

L'équipe enseignante est composée de :

- Mme Emilie PROIX, enseignante en CP-CE1 et directrice
- Mme Adeline RIVIERE, enseignante en CP-CE1 le vendredi (décharge de direction)
- Mme Marie-Laure MARTIN, enseignante en GS-CP
- Mme Nadège GUIGUET, enseignante en CP-CE1
- Mme Anne EPP, enseignante en CE1-CE2

### Projet de l'école pour cette année scolaire, et commun à tout le RPI : Montagne et Savoie.

Pour le projet d'école, il s'agit d'un fil conducteur principal pour cette année et de faire du lien entre les 3 écoles du RPI. Nous sommes encore en train de finaliser et programmer différentes sorties et interventions.

Souhaitez-vous une liste exhaustive des différentes actions prévues ? De plus, les différentes classes participent également à différents autres plus petits projets autour du jardin, des déchets.

### Intervention de Cœur de Savoie :

- les déchets : tri, compost,
  - l'alimentation : «du champ à l'assiette» avec visite d'une ferme + l'équilibre alimentaire,
  - le mésusage des écrans.
- Autour de la montagne et de la Savoie :
- danses folkloriques,
  - chants traditionnels,
  - découverte des fromages de Savoie et de leur fabrication,
  - sortie montagne en fin d'année,
  - rencontre d'une autrice jeunesse locale.

### EPS :

- cycle natation à la piscine de Pontcharra
- cycle rugby encadré par l'éducateur sportif du club de Montmélian.



## Travaux réalisés en 2025

- La commune a réalisé l'enfouissement des réseaux secs au hameau du Pognient, sous Maîtrise d'Ouvrage du SDES (Syndicat départemental d'énergie de la Savoie). Cette opération devrait se terminer fin janvier 2026.
- La restauration de tous les toits des bâtiments communaux dégradés par la tempête de grêle de juillet 2023 est terminée.
- Le cheminement piéton au centre du chef-lieu et en cours. Il devrait être terminé courant janvier 2026.
- Eclairage public : Les travaux de remplacement des anciens luminaires, trop énergivores, par des luminaires LED sont terminés.

## Travaux programmés en 2026

- Requalification du Centre Bourg : les travaux initialement prévus à l'automne 2025 ont été retardés pour diverses raisons. Ceux-ci commenceront en début d'année 2026. Ils consistent à déplacer le city stade et le four à pain situé route des Vignobles pour le reconstruire à proximité de la salle polyvalente et à aménager les abords de la salle.
- Les Panneaux Photovoltaïques en autoconsommation sur le toit de la salle polyvalente seront posés en début d'année 2026. La mise en service se fera après le passage du consuel.



# préserverons notre environnement

## Aides pour la rénovation thermique de l'habitat privé

- Vous souhaitez réduire vos consommations énergétiques ?
- Vous voulez améliorer le confort de votre maison et valoriser votre patrimoine ?
- Vous aimeriez avoir moins froid dans votre habitat en hiver et moins chaud en été ?
- Vous ne savez pas par où commencer votre démarche de rénovation thermique et comment obtenir des aides ?

La Commune de Sainte-Hélène-du-Lac a décidé d'adhérer au guichet « cœur de Savoie » pour la rénovation de l'habitat privé, proposé par la communauté de communes. Ce guichet permet aux communes adhérentes de mutualiser le travail d'instruction des dossiers de demande de subventions, l'instruction étant réalisée par le service « j'éco rénove » de la communauté de communes.

**Attention : Pour être éligibles,** vos travaux doivent être réalisés par un artisan ou une entreprise du bâtiment détenant la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et répondre à des caractéristiques techniques précises. Les demandes de subventions devront être déposées avant la signature des devis.

**Au niveau communal, nous avons décidé de soutenir vos projets de rénovation et de majorer de 50% l'aide intercommunale** pour les travaux validés par Cœur de Savoie. Le dossier validé par la communauté de communes est transmis à notre mairie sans démarche supplémentaire de votre part.

Pour obtenir des renseignements complets :  
<https://www.coeurdesavoie.fr/4064-renovation-de-l-habitat>



### Focus sur Erin WILMS

Arrivée avec ses parents sur Sainte Hélène du Lac en 2020, Erin a découvert, dans un premier temps, le rugby au sein du lycée Reinach de La Motte Servolex aussi bien durant les cours d'EPS qu'au sein de l'association sportive du lycée.

Après 2 années au SOC de Chambéry, où elle évolue à l'ailier, elle découvre un peu par hasard et par l'intermédiaire de ses voisins le Touch Rugby au sein du club de Voglans.

Elle participe avec eux aux phases finales du Super Touch et l'équipe décroche une médaille de bronze en Elite femme en 2023.

Attirée par le jeu dynamique et l'ambiance conviviale du club, elle s'engage avec le club du Touch Voglans Savoie dès 2024.

Dès la fin de sa première saison officielle, elle décroche le titre de champion de France en mixte dans la catégorie Elite 2. Durant cette même saison, elle participe aux détections France et décroche une place au sein de l'équipe féminine U20 ce qui l'amène à participer à la coupe d'Europe «Atlantic Youth Touch Cup 2025» en Irlande à Limerick durant le mois d'août 2025.

Erin décroche une magnifique médaille d'or avec son équipe, en battant les anglaises et les sud-africaines lors du tournoi.

Le reste de la délégation française n'est pas en reste puisqu'elle revient avec 2 titres et médailles d'or ainsi que 3 médailles d'argent...un palmarès encore jamais vu dans ce sport.

Erin a 19 ans cette année, après une 1<sup>re</sup> année de STAPS réussie à Grenoble, elle termine dans les 6 meilleures de sa promotion et peut ainsi choisir de basculer en 2<sup>re</sup> année d'école de kiné au sein de l'IFPS de Grenoble. Elle repart cette année en détection pour un maintien chez les U20 féminines avec comme objectif les prochains European Touch Championships à Vichy en région Auvergne Rhône Alpes où vient d'être inauguré le Centre National de Touch Rugby.

Souhaitons bonne chance à Erin et à la délégation française pour aller défendre leurs médailles en Juillet prochain à Vichy.

# Finances locales

Les comptes communaux de 2024

## Les Dépenses

Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2024	Réalisé 2023
Charges générales	428 061 €	279 304 €
Charges de personnel	302 305 €	278 206 €
Reversements de fiscalité	0 €	0 €
Fonds national de péréquation	12 405 €	18 223 €
Opération d'ordre entre section	7 859 €	450 €
Contribution SDIS et charges de gestion courante	86 434 €	82 138 €
Intérêts de remboursement des emprunts	8 095 €	9 430 €
<b>TOTAL</b>	<b>837 750 €</b>	<b>675 160 €</b>

## Dépenses d'investissement

Remboursements d'emprunt	62 436 €	4 939 €
Immobilisations corporelles	68 000 €	287 653 €
Subventions d'équipement versées	22 212 €	150 €
Immobilisations en cours	87 888 €	176 070 €
<b>TOTAL</b>	<b>240 536 €</b>	<b>468 812 €</b>

Les tableaux ci-dessus concernent l'exécution du budget 2024 (les comptes 2025 seront clôturés en mars 2026)

## Les Recettes

Recettes de fonctionnement	Réalisé 2024	Réalisé 2023
Redevances cantine et garderie	80 303 €	81 699 €
Impôts locaux	339 673 €	239 853 €
Attribution de compensation versée par CC Cœur de Savoie	381 091 €	381 091 €
Taxe sur les pylônes électriques	96 719 €	88 088 €
Taxe sur consommation finale d'électricité	12 115 €	21 878 €
Taxe sur les droits de mutation	47 323 €	17 884 €
Dotations, participations, compensation taxes	285 575 €	179 114 €
Revenus de gestion courante et des immeubles	9 161 €	10 975 €
Produits exceptionnels	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 251 960 €</b>	<b>1 020 582 €</b>

## Recettes d'investissement

Opérations patrimoniales	0 €	4 939 €
Dotations et TLE, FCTVA	726 641 €	358 839 €
Subventions Etat, Région, Département	122 614 €	124 122 €
Opérations d'ordre entre sections	450 €	4 125 €
<b>TOTAL</b>	<b>849 705 €</b>	<b>492 025 €</b>





# Intercommunalité

## ACTUALITES DU PARC D'ACTIVITE ALPESPACE

En 2025, le climat d'instabilité politique et le ralentissement de la croissance économique ont eu une influence directe sur les entreprises du territoire, dont un certain nombre sont à la peine. Malgré cela, l'économie locale diversifiée fait preuve de résilience.

**Chiffres clés du Parc d'activités :**  
**Environ 150 hectares viabilisés, plus de 200 entreprises et 3200 emplois.**

### Constructions et implantations :

Si les demandes d'implantations ont été moins nombreuses en 2025, cette année a permis de concrétiser la construction de plusieurs projets de bâtiments d'activité, dont les terrains avaient été commercialisés en 2024.

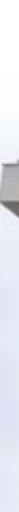
**Les sociétés PARTECH et CÂBLE & MONTAGE** ont intégré leurs locaux (bureaux et ateliers), respectivement 1100 m<sup>2</sup> et 1300 m<sup>2</sup>, entre le printemps et l'été. Les deux sociétés liées à l'activité de la montagne affichent une belle dynamique et comptent au total plus d'une vingtaine de salariés.

**L'entreprise ANDERLAINE**, spécialisée dans les métiers du social et de la Gestion Fiscale des Revenus Locatifs, a achevé la construction de son bâtiment tertiaire de 2000 m<sup>2</sup> à proximité du cœur de vie d'Alpespace, afin de répondre à sa forte croissance d'activité. L'emménagement dans les nouveaux locaux s'est fait en décembre. Exemplaire en terme de densité sur une parcelle de 2158 m<sup>2</sup>, le projet compte 5 niveaux et un rez-de-chaussée destiné aux stationnements dans l'emprise du bâtiment. À terme, le bâtiment hébergera une centaine d'emplois.

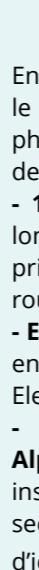
**SOUDEM** (18 emplois), qui travaille dans le secteur de la métallerie serrurerie, a concrétisé son projet d'implantation à côté de l'entreprise EXECO (60 emplois), acteur de la promotion immobilière haut de gamme en montagne. Les projets constructifs sont contigus sur une surface de terrain totale de 8623 m<sup>2</sup>, voie Thomas Edison. L'entrée dans les locaux s'est effectuée à l'automne 2025 pour ASTARTE et se fera au 1<sup>er</sup> semestre 2026 pour SOUDEM.

**La société SAGIP Sérigraphie** (15 emplois), activité d'impression en tous genres et sur tous types de supports, s'est installée début décembre dans ses bâtiments fraîchement construits (environ 1300 m<sup>2</sup>).

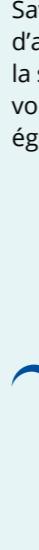
**Le voisin, ROBAUT CONCEPTION** (30 emplois), a bien avancé sur la construction de ses locaux de plus de 1600 m<sup>2</sup>. Ce site de production du groupe SILEANE, fabrique des machines spéciales avec une expertise en robotisation. L'implantation se fera au 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Ces deux projets sont desservis par la nouvelle voie Darwin, dont la construction a été réalisée en cours d'année.



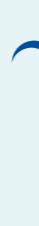
ANDERLAINE



NOUVELLE VOIE DARWIN



PARKING SOLAIRE SEA



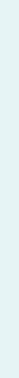
TERRAIN ALP'CŒUR ÉNERGIE



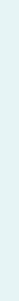
CÂBLES ET MONTAGE



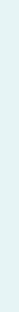
ROBAUT CONCEPTION



SAGIP



SOUDEM ET EXECO



PARTECH

# ► Le COIN des associations

## Théâtre 'Les fous du lac'



La troupe de théâtre « Les fous du lac » est une association créée depuis presque 30 ans, en 1996. Les répétitions ont lieu le jeudi soir de 19h à 21h à la salle des fêtes de Sainte-Hélène-du-Lac.

Cette année, la troupe de 9 acteurs (5 femmes et 4 hommes) a mis en scène une pièce de Jean-Pierre Martinez, intitulée « le pire village de France ». Il s'agit d'une comédie se déroulant dans un bar où les quelques habitants du village de Beaucon-la-chapelle (les deux propriétaires du bar, la maire, l'instituteur, le jeune du village, le curé) veulent profiter de la venue inopinée d'une journaliste et d'une productrice de télévision pour monter un plan afin de faire connaître leur village perdu au milieu des champs de patates, mais tout ne se passera pas comme prévu, et un inspecteur devra venir enquêter.

En 2025 la pièce humoristique a été jouée dans diverses communes à différentes dates :

- le dimanche 19 octobre à 16h à Myans
- le samedi 8 novembre à 20h à Villars léger
- le samedi 15 novembre à 20h à Les Mollettes
- le samedi 22 novembre à 20h à Châteauneuf
- le samedi 6 décembre à 20h à Sainte-Hélène-du-Lac
- le dimanche 7 décembre à 16h à Sainte-Hélène-du-Lac

Le tarif est de 10 € (5€ pour le tarif réduit et gratuit pour les enfants de moins de 8 ans), et 2 € par entrée adulte sont offertes à l'école du village.

Présidente : **Mélanie Schneider**  
e mail : [melaniepro@free.fr](mailto:melaniepro@free.fr)

## Pour les mômes



L'association « Pour Les Mômes » permet aux équipes enseignantes de nos trois écoles de prévoir et financer de multiples activités pédagogiques, sportives et culturelles tout au long de l'année scolaire, au bénéfice de tous les enfants.

L'année dernière, l'association comptait huit membres dynamiques et, grâce à l'aide précieuse des parents bénévoles, elle a permis de récolter 10 397 €, répartis entre les élèves des trois communes de Laissaud, Les Mollettes et Sainte-Hélène-du-Lac. Cette année, ce sont 60 € par enfant qui ont été reversés aux écoles, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 600 € par établissement, soit un total de 17 040 € reversés pour les enfants.

Nos enfants ont ainsi la chance, chaque année, de vivre entre copains, entre classes et avec leurs équipes pédagogiques, de nombreuses expériences formatrices : autant de précieux moments de partage qui contribuent à leur épanouissement scolaire et laissent de beaux souvenirs.

Ancrée dans la vie des communes de Laissaud, Les Mollettes et Sainte-Hélène-du-Lac, l'association perpétue depuis des années deux manifestations dont le succès ne se dément pas :

- la traditionnelle vente d'andouillettes du 11 novembre, préparées par le restaurant La Campagnarde ;
- la vente des brioches, qui s'est tenue le samedi 11 octobre 2025.

Ces événements, ainsi que d'autres actions menées tout au long de l'année, permettent de collecter les fonds nécessaires au financement des projets scolaires, tout en renforçant le lien entre les familles, les écoles et la vie communale. Les membres du bureau s'investissent pleinement pour organiser de belles manifestations, mais rien ne serait possible sans l'aide des parents bénévoles. Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux pour participer au bon déroulement des différentes actions.

Présidente : **Justine BASTO**  
Tel : **06 31 75 96 91**  
e mail : [rpi.pourlesmomes@gmail.com](mailto:rpi.pourlesmomes@gmail.com)  
Facebook : **Rpi Pour Les Mômes**

## Association des ainés ADA



Notre association a aujourd'hui quelques années et elle rassemble toujours les St Hélénots et les résidents.

Pour favoriser les relations entre les générations l'ADA a élargi la limite d'âge. Nous comptons 48 adhérents. Les activités que nous proposons sont le jeudi après-midi : jeu de carte et pétanque. Le vendredi après-midi le chant, et ponctuellement des repas au restaurant.

Présidente: **Battard Nadine**  
1124 route du Grésivaudan 73800 Ste Hélène Du Lac  
Tel : **06 09 80 05 38**  
e mail: [battard.nadine@orange.fr](mailto:battard.nadine@orange.fr)



## Coccinelle & graine d'ortie



Créée en 2010, l'association regroupe des amis de la nature

**Elle a pour but :**

- la sensibilisation et la protection de la nature et de l'environnement, la mise en commun des connaissances botaniques, mycologiques et du jardinage bio, la vulgarisation de tous ces sujets afin de rendre possible la modification des comportements.
- initiation à la vannerie

**Programme 2026 :**  
**de novembre 2025 à février 26 :**  
Ateliers de vannerie osier, noisetier et spiralée  
Plantations et entretien de l'oseraie aux Jardins de Marie  
**janvier/février** : Prise en charge de l'entretien et de la classification du site de nidification des guêpiers.

**avril & octobre** : Trocs des plantes.  
**mai** : Exposition Artistes d'Ici et journée Lacto-fermentation  
**juin** : Fête de la Musique.  
**août** : Participation à la vogue de Ste Hélène du Lac.  
**novembre** : Début d'une nouvelle saison des ateliers de vannerie osier, noisetier et spiralée.  
**décembre** : Récolte de l'osier aux Jardins de Marie, avec tri des brins  
- Extension de l'oseraie, pour découvrir l'osier de la plantation à la mise en œuvre.  
- Marché de Noël, vente de paniers.

Présidente: **MOLLARD Nicole**  
tél: **04 79 84 03 98 - 06 09 48 37 15**  
mail: [mollardnicole@aol.com](mailto:mollardnicole@aol.com)



# ► Le COIN des associations

## Amicale des pêcheurs

### AAPPMA



L'AAPPMA de Sainte-Hélène-du-Lac gère le milieu piscicole du lac, du Coisin et du Coisetan. L'association a, cette année, poursuivi son implication dans la découverte de la pêche et de la nature envers les jeunes.

2025 a été ponctuée par l'ouverture de la première catégorie (rivière à truite) en mars avec un petit parcours dédié aux enfants encadrés par des membres de l'association. Ensuite, la journée découverte de la pêche en juin a accueilli plus de 65 enfants et les parents ont pu profiter de la buvette et d'une petite restauration tenues par les parents d'élèves de Saint Pierre de Soucy. Une super journée ! Toujours dans l'optique de la jeunesse l'AAPPMA a financé, en totalité, des stages pêche à la journée pour les jeunes intéressés, encadrés par des guides diplômés (Merci à Romain Jacquot et Philippe Crouzet pour leur pédagogie!), Des ateliers pêche nature (APN), ce qui équivaut à une école de pêche dispensée par un guide professionnel (Philippe Crouzet) et enfin la possibilité de s'inscrire gratuitement à des APN de la fédération de pêche de Savoie sont proposés aux jeunes ayant leur carte à l'AAPPMA de Ste Hélène du lac. Nous avons proposé aux écoles des interventions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dispensées par la fédération de pêche de Savoie, actions financées totalement par l'AAPPMA. Nous attendons leur retour.

Nous avons également mis en place pour remercier nos adhérents une entrée gratuite au plan d'eau de Barouchat. Comme chaque année, l'Aappma recherche des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter par mail à : aappma.ste.helene.du.lac@gmail.com.

Tous les membres de l'AAPPMA tiennent à rendre un vibrant hommage à leur ami et leur garde pêche Patrick Cochard qui nous a quitté cette année. Quatre gardes (dont 3 nouveaux) reprendront le flambeau de son activité.

Président: **Robin GIRAUD**

Tél.: **06 12 91 32 93**

e mail: [aappma.ste.helene.du.lac@gmail.com](mailto:aappma.ste.helene.du.lac@gmail.com)

## Tennis de table (TTSH)



### Un club sportif de loisirs, sans compétition.

Cette saison 2025/2026, 18 personnes sont inscrites au Tennis de Table de Sainte Hélène du lac. Certains adhérents résident sur la commune, d'autres viennent des villages voisins mais aussi de Saint Pierre d'Albigny, Montmélian et Pontcharra...

**Les entraînements ont lieu tous les mardis à la salle polyvalente de 20h00 à 22h00 en été et de 19h30 à 21h30 (heure d'hiver),** dans une ambiance où nous cherchons à conjuguer activité sportive et convivialité. Le club possède 10 tables, fournit les balles et prête éventuellement les raquettes à ceux qui n'en ont pas. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Une période d'essai gratuite peut s'envisager sur une à deux séances.

### Programme 2025-2026 :

- Début de saison le 09 septembre 2025.
- Des rencontres amicales avec d'autres clubs de tennis de table tout au long de l'année en déplacement et à Sainte Hélène du Lac. Ces rencontres se terminent par une collation offerte par le club accueillant.
- Un tournoi interne du club le 23 novembre 2025. Les adhérents du club invitent des personnes de leur entourage. Suivi d'un repas partagé en fin de tournoi.
- Participation de l'association au Marché de Noël de Sainte Hélène du Lac le 13 décembre 2025. (Vente de crêpes).
- Un repas au restaurant en janvier 2026, pour bien démarrer l'année.
- Une Assemblée Générale en février 2026.
- Tournoi de pétanque pour les adhérents et leurs familles en juin 2026 pour terminer la saison.

Présidente : **Anne-Claire MOUNIER-POULAT**

Tél : **07 61 57 95 63**

Email : [ttsh73800@gmail.com](mailto:ttsh73800@gmail.com)

Secrétaire : **Philippe GINET**

Tél : **06 31 64 52 19**

## Randonnées Divertissements Voyages



L'association RDV (pour Randonnées Divertissements Voyages) propose, comme son nom l'indique, différentes manifestations, certaines pour les adhérents et d'autres pour tout public. Notre saison se déroule du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

Pour les adhérents tout au long de l'année des commandes groupées sont faites (huile olive, parfums, vin, noix, huîtres, chocolats ...). Durant l'exercice écoulé, pour les 70 adhérents de nombreuses sorties ou spectacles ont été proposés en soirée, à la journée ou pour quelques jours, pour exemple : un weekend à Marseille, un autre à Thonon les Bains, des soirées au Coléo de Pontcharra, à la salle de Montmélian ou encore au phare de Chambéry, une journée soldes au Marques Avenue de Romans, le salon du chocolat à Lyon, l'exposition Van Gogh à Lyon, le vélo rail de St Georges de Commiers ....et beaucoup d'autres choses à retrouver sur notre site internet et / ou notre Facebook.

Chaque jeudi, sous la conduite d'un animateur diplômé bénévole une randonnée pédestre nous permet d'explorer nos massifs. Nous avons pu profiter d'un séjour raquettes dans l'Ain.

La section généalogie se réunit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, rencontres pour échanger, s'entraider et travailler pour alimenter des sites internet de généalogie. La nouvelle saison a débuté par la 2<sup>eme</sup> édition de la balade sucrée elle sera de nouveau riche et variée, le programme est sur notre site internet.

En janvier prochain, un séjour raquettes est programmé dans le Val d'Arly et en avril ce sera 10 jours en Corse.

A noter que sorties et voyages sont entièrement organisés par des membres de l'association afin d'obtenir des coûts les plus bas possibles et permettre au plus grand nombre de participer.

Le montant de la cotisation est modeste : 10 € pour les personnes seules et 20 € pour les familles auquel il faut ajouter 5 € pour les participants à la section généalogie.

Informations sur notre site internet : <http://rdv-73800.fr>  
et sur notre Facebook : [www.facebook.com/RDV73800](https://www.facebook.com/RDV73800)

## L'association Evlilo logoss Découverte

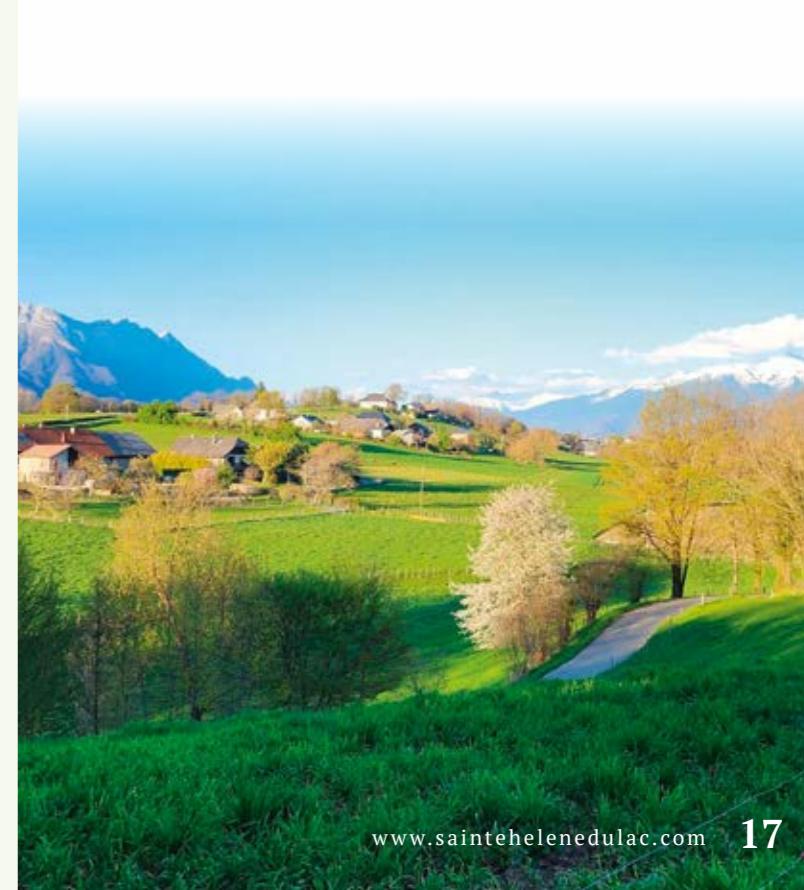


L'association Evlilo Logoss Découverte programme des journées au marché de Turin en autocar, une à deux fois par an, suivant les disponibilités.

Une fois par an, elle organise une vente de boudin noir, pains, diots cuits au marc de raisin, compote de pommes et bugnes. En 2026 cette vente sera organisée le dimanche 15 Février, de 9h à 13h, à la salle polyvalente de Ste Hélène du Lac.

Les bénéfices de ces manifestations sont reversés aux associations qui s'occupent des malades de La Sclérose En Plaque. Un flyer sera déposé dans les boîtes aux lettres pour annoncer ces manifestations et permettre les réservations.

Evlilo Logoss Découverte  
681 rue Pichat - 73800 STE-HELENE-DU-LAC  
e mail : **07 62 85 07 76**



# ► Le COIN des associations

## Hatha Yoga



Le Hatha Yoga n'est pas nouveau ! Bien au contraire, c'est la version Zen la plus connue depuis des années du yoga. C'est une pratique lente, détendue qui nécessite très peu de moyens. Il suffit d'un plaid, d'un tapis, de vêtements souples et d'être dans un espace vaste et aéré. .

On peut l'expérimenter à tout âge, chaque posture doit normalement être adaptée au niveau de chacun.e. Il est même conseillé aux personnes qui n'aiment pas le sport puisqu'il est davantage une méthode de relaxation et de bien-être ! Il tonifie en douceur et de manière profonde.

La municipalité de Sainte Hélène du Lac met à notre disposition la belle salle d'activité de l'école le samedi matin de 9h00 à 10h30. Ce cours est proposé le samedi dans votre commune, mais l'accès aux 7 autres cours de la semaine dans les communes avoisinantes est toujours en vigueur avec une inscription à notre association.

Sur notre site, vous aurez toutes les informations dont vous avez besoin. Nos professeures vous attendent et vous accueilleront avec toute la bienveillance possible pour venir tester...et approuver !

La présidente, Françoise Mano, et son équipe de bénévoles.

Contact et renseignements : Françoise Mano  
site : [yogadebourgneuf.com](http://yogadebourgneuf.com)  
email : [yogadebourgneuf@gmail.com](mailto:yogadebourgneuf@gmail.com)

## La grappe de Savoyard



La grappe de Savoyard a fêté cette année ses 10 ans en organisant des ferias au centre de Ste Hélène du Lac, le 28 juin 2025.

Un événement qui a rassemblé de nombreuses personnes dans la convivialité autour d'un bœuf à la broche. De nombreuses animations étaient présentes sur place dont un spectacle de vachettes tout droit venu du cap d'Agde.

Merci de continuer à venir nombreux à nos événements et de nous faire confiance.

Une grappe d'amis, une grappe pour la vie.

MONPONT Quentin : STAFF Grappe De Savoyard  
e mail : [grappedesavoyard@hotmail.com](mailto:grappedesavoyard@hotmail.com)  
site : <https://www.facebook.com/grappedesavoyard>



## Mille ans d'Histoire



Compagnie médiévale basée à Sainte-Hélène du Lac en Savoie

Notre compagnie a pour vocation de faire découvrir divers aspects du moyen-âge via des présentations, des animations et ateliers collaboratifs pour les petits et les grands.

Nous évoquons la période V<sup>ème</sup> – XV<sup>ème</sup> siècles, soit les 1000 ans que dure le moyen-âge.

Nous proposons des animations pouvant se réaliser en intérieur ou en extérieur afin d'agrémenter vos manifestations d'un aspect à la fois ludique et pédagogique.

Nous intervenons pour tous types de manifestations publiques ou privées : Fêtes médiévales, animation de château, Halloween, mariages, anniversaires, écoles et collèges, fêtes de village, séminaires d'entreprises ou team building...

Suivant vos besoins et nos disponibilités (et celles de nos partenaires), nous pouvons proposer les animations décrites ci dessous.

- Maquillage
- Poterie
- Lettrines à la Tempura
- Calligraphie
- Initiation à l'Héraldique
- Râtelier d'armes médiévales
- Métiers insolites du Moyen-âge
- La torture (adultes et ados)
- Initiation à l'escrime médiévale (déplacements, mouvements)
- Petits combats à l'épée synthétique
- Démonstration du travail de la forge, de poterie
- Atelier de Médecine médiévale, Cueilleurs, herboristes, guérisseurs.

Tel. : 06 51 76 23 45  
e mail : [mille-ans-histoire@hotmail.com](mailto:mille-ans-histoire@hotmail.com)  
site : <https://mille-ans-histoire.s2.yapla.com/fr/>

Restez informé et alerté à Sainte-Hélène-du-Lac !

L'application Panneau Pocket, dispositif gratuit vous permet de recevoir directement sur votre smartphone toutes les informations essentielles de notre commune : événements, actualités, alertes de sécurité, travaux...

Son utilisation est très facile :  
pas besoin de créer un compte !

Téléchargez l'application sur l'App Store ou Google Play, recherchez Sainte-Hélène-du-Lac et ajoutez-la à vos favoris. Avec Panneau Pocket, vous êtes ainsi informés en temps réel des actualités locales et des messages importants de la commune.



En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autre avec la circulation des virus de l'hiver. Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé.

**Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.**

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS :  
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>

## LE DON D'ORGANE : tous donneurs, tous receveurs

Acte citoyen, acte de solidarité, acte de générosité... Selon le dernier baromètre de l'Agence de la Biomédecine 80% des Français sont favorables au don de leurs organes, véritable prouesse logistique et médicale qui permet de sauver des milliers de vie chaque année.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi française repose sur le principe du **consentement présumé** : toute personne est considérée comme donneuse d'organes après son décès, sauf si elle a exprimé un refus. Ce refus peut être clairement signifié en s'inscrivant sur le **registre national des refus** ou en informant ses proches de sa volonté. Ce principe du consentement, fondé sur la solidarité nationale, vise à sauver un maximum de vies.

En France, en 2023, ce sont 5 634 greffes qui ont été réalisées, ce qui représente une quinzaine de vies sauvées chaque jour grâce à la formidable coordination des équipes de transplantation. Cependant aujourd'hui, il y a environ 20 000 patients en attente de greffe dans notre pays !

**Pour augmenter le nombre de greffes en France, et sauver encore plus de vies, il existe un moyen simple : rappeler à ses proches que l'on est donneur ! Ainsi, le moment venu, la volonté de chacun pourra être connue et respectée par leurs proches.**

**Témoignage de Laurent, greffé.** : « Je me sens lié par un contrat moral au donneur et sa famille dont pourtant j'ignore tout. Grâce à leur générosité, je peux vivre libéré de la maladie et je leur en serais éternellement reconnaissant. »

**LE DON DE SANG :  
indispensable à la vie  
Nous avons besoin de vous :  
En 1h, sauvez 3 vies !**



Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce au don de sang. Pour pouvoir continuer à assurer cette mission de santé publique, nous avons besoin de VOUS !

**Vivez votre expérience du don sereinement !**

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel... L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable. Soyez rassuré(e)s ! Les équipes de l'EFS et les bénévoles de votre association locale vous accompagnent et vous rassurent tout au long du don.

1. Accueil et inscription (pièce d'identité en cas de 1er don)
2. Entretien préalable au don par une personne habilitée
3. Prélèvement (environ 10 min et 450 ml)
4. Collation, moment convivial de repos

**Un donneur averti en vaut deux !**

Être muni d'une pièce d'identité

- > Avoir entre 18 et 70 ans
- > Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don
- > Pesaer plus de 50 kg
- > Avoir mangé et bien s'hydrater

**Votre don est précieux, mais pourquoi ?**

Les vacances scolaires, les épidémies saisonnières... et bien d'autres événements ont des conséquences directes sur le nombre de dons.

**Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain** et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades.

**N'attendez plus, dans un quotidien très rythmé, trouver quelques minutes pour donner !**

« Pour moi, le don de sang représente un geste merveilleux. Mon fils a eu besoin de 25 transfusions pour le maintenir en vie. [...] Grâce aux donneurs, il est en vie et ils peuvent être fiers de ce qu'ils font !

*Merci à tous !*

**Emmanuel**

## État-civil

**Ils nous ont quittés...**

BA TTARD Denise  
née ROSTAING

MAUCONDUIT Patrick

BARNIER Yolande  
née NEGRO

DEPOUILLY Jean-Louis

Sincères condoléances  
aux familles endeuillées

**Ils se sont mariés...**

RUSSONIELLO Laurine  
BAPTENDIER Julien

CONCHON Aurélie  
FONTAINE Aymeric

BRINGUIER Emilie  
THOMAS Cédric

GOËTZ Marine  
VIAL Victor

**Ils sont nés...**

BOCHATON Joseph  
17 janvier 2025

PANCHEVRE Ninon  
25 janvier 2025

SECHER Justin  
22 avril 2025

## Réfection de la toiture en ardoise de l'église du village de Sainte-Hélène-du-Lac

### Le lieu et son histoire

Depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution française, l'église et le prieuré sont totalement indissociables dans l'histoire de Sainte-Hélène-du-lac.

L'histoire de cette église est mouvementée, ponctuée d'incendies et de destructions à la suite de problèmes de fondations. L'église est réparée au fil des siècles mais la pauvre qualité des réparations ne parvient pas à la garder longtemps en état d'accueillir sans risque ses ouailles.

C'est en 1867 que l'église actuelle sera enfin reconstruite sur des bases solides (elles tiennent toujours aujourd'hui !) à l'emplacement de la précédente mais agrandie côté façade. L'architecte Samuel Revel mène la restauration en profondeur dans un style « visant au Roman ». Par la suite, l'église subira des transformations intérieures, qui montrent l'implication des différents conseils municipaux et des habitants du village.

### Des habitants attachés à leur patrimoine

Les habitants du village sont très attachés à ce patrimoine. L'église, en plus de lieu de culte, a aussi accueilli plusieurs concerts (chants corses, gospel..). Elle participe de ce fait à l'organisation de la vie culturelle dans nos zones rurales. Le bâtiment est ouvert au public tous les dimanches et permet aux visiteurs de découvrir ces différents apports et apprécier la sérénité des lieux.



### Restaurer la couverture de l'église

L'église et le prieuré qui la jouxte font partie du patrimoine le plus ancien de Sainte-Hélène-du-Lac et le point de vue avec le Mont Blanc en toile de fond est l'image qui frappe toutes les personnes découvrant le village.

De nombreuses phases de restauration ont été entreprises par les différents conseils municipaux, afin de préserver ce lieu.

Aujourd'hui, la réfection des couvertures et de la charpente de l'église et des zingueries, est indispensable afin de garantir la bonne conservation de l'édifice.

**La Fondation du patrimoine contribue pour 129 685 € à la réfection des couvertures et de la charpente de l'église et des zingueries de l'église.**



# BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

## Une pratique interdite et punissable

Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants : hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes, monoxyde de carbone, etc., des particules fines (PM10) fortement polluantes pour les personnes à proximité des feux.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Comme le stipule la Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage des déchets verts, cette pratique est **punissable d'une amende à hauteur de 450 €**.

**Nous vous rappelons qu'un broyeur peut être prêté par la commune** (renseignements en Mairie) et qu'une aide financière est proposée par le SIBRECSA pour l'achat en commun d'un petit broyeur de végétaux (modalités sur [www.sibrecsa.fr](http://www.sibrecsa.fr)).

## NOUVEAUTÉ IMPORTANTE MUNICIPALES 2026

**Les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants.**

Un décret publié au *Journal officiel* du 28 août 2025 a fixé les dates des prochaines élections municipales. Le premier tour aura lieu le 15 mars 2026 et, le cas échéant, le second tour sera organisé le 22 mars.

**Dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter.**

**Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à deux tours.**

**Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé**, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes. Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Afin de valoriser les végétaux à domicile plusieurs méthodes sont possibles :

### ► LE MULCHING

Taille fine de l'herbe haute laissée sur place pour protéger et nourrir la pelouse.



### ► LA TAILLE D'ARBRES

Les tiges longues et droites peuvent servir dans le potager. Les plus grosses branches peuvent être utilisées pour les barbecues de cet été.

### ► LA TAILLE DE HAIES ET D'ARBRES

Entassées les tailles de haie et d'arbre peuvent servir d'abris pour la faune du jardin.

### ► LE PAILLAGE

Les tontes de pelouse sèches peuvent servir de paillage pour les arbustes, haies ou au potager.

***Il en va de la responsabilité de chacun de respecter l'interdiction de brûler les végétaux.***



Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à deux tours.

**Les listes doivent être paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), **et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage.

**Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul.**

**Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.**

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

# Infos pratiques



### SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

► Adresse postale :  
1 Place de la mairie - 73800 Ste-Hélène-du-Lac  
Tél : 04 79 84 22 75  
Courriel : [mairie@saintehelenedulac.com](mailto:mairie@saintehelenedulac.com)

► Horaires d'ouverture du secrétariat au public  
Secrétaires : Nathalie CARRET  
- Mardi de 17 h à 19 h - Mercredi 14 h à 17 h - Vendredi de 16 h à 18 h  
► Entretiens avec le maire, ou un adjoint : sur RDV à solliciter auprès du secrétariat

### DÉCHETS MÉNAGERS

► Collecte des ordures ménagères :  
tous les lundis en début de matinée, y compris les jours fériés.  
► Tri sélectif - trois sites complets à :  
• La salle polyvalente  
• Au croisement de la route des Quatre chemins et Pichat (vers les lagunages)  
• Route adjudant Constant CHENE (parking de la Gare) + un site partiel, rue Touvet.



DÉCHÈTERIE  
Carte d'accès en Déchèterie  
Service déchets Cœur de Savoie : 04 57 08 82 01  
[secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr).  
Technicentre Cœur de Savoie,  
225 Avenue Paul Louis Merlin à Montmélian.

► Horaires de la déchèterie de Porte de Savoie :  
Lieu-dit île Besson - Tél : 04 76 97 19 52  
Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45  
Mercredi : de 14h à 17h45

**R de Recup'** ► Horaires R de Récup à Pontcharra :  
90 Rue de La Ganterie à Pontcharra - Tél : 06 49 99 05 46  
[Web : rderecup.com](http://rderecup.com)

Ouverture à la vente : le mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 13h  
Ouverture aux apports : le mardi de 14h à 17h30, le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h à 13h.

### DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

► Nos demandes de permis de construire (PC) ou de déclarations préalables (DP) peuvent être déposées directement sur le site : [pu.rgd.fr](http://pu.rgd.fr) (avec choix de la commune ensuite).

### RECENSEMENT MILITAIRE ET JAPD

► Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans : se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.  
!! Attention, l'attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. Après le recensement, chaque jeune recevra une convocation à la journée d'appel pour la préparation à la défense (JAPD), en général avant son 18<sup>e</sup> anniversaire.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

► Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.  
• Une personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.  
• Un citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour voter aux élections municipales et élections européennes en France.

Chaque électeur devra alors :  
• Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :  
• Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection  
• Être français  
• Jouir de vos droits civils et politiques

INFO-PUBLIC a réalisé un document d'information à destination des citoyens. Toutes les informations liées aux élections municipales sont à retrouver sur leur site : [www.info-public.fr](http://www.info-public.fr)

### NUMÉROS UTILES

► Urgences  
- Pompiers 18  
- SAMU - Urgences médicales : 15  
- Appel d'urgence Européen : 112  
- Centre hospitalier de Chambéry : 04 79 96 50 50  
- Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11  
- Gendarmerie Montmélian : 04 79 84 21 25 (après 19 h : 17)  
- Assistance sociale : 04 79 44 23 30  
(Le Comte Rouge, Av de Savoie à Montmélian)  
- EDF Urgences-sécurité : 09 72 67 50 73  
- SOS Avocats : 06 73 55 79 06

### Ecoles

- Ecole de Laissaud : 04 79 28 91 05  
-- Ecole de Les Mollettes : 04 79 28 90 59  
- Ecole de Ste-Hélène du Lac : 04 79 84 27 64  
- Cantine-garderie de Ste-Hélène du Lac :  
Mme HOUOT - 07 82 13 72 63  
[cantinegarderie@saintehelenedulac.com](mailto:cantinegarderie@saintehelenedulac.com)

### Administrations diverses

- Trésorerie-perception-recettes : 04 79 84 06 86  
- Service Gestion comptable de Chambéry : 04 79 96 00 37  
- La Poste : 3631  
- Pôle Emploi : 39 49  
- Communauté de Communes Cœur de Savoie : 04 79 84 36 27  
- Territoire de Développement Local : 04 79 84 35 10  
- A.D.M.R. : 04 79 84 44 01 (rue Dr Veyrat à Montmélian)

Directrice de publication : Sylvie Schneider  
Rédacteur en chef : Emmanuel Coux  
Rédaction : Conseil municipal de Sainte-Hélène-du-Lac  
Illustrations et photos : Mairie de Sainte-Hélène-du-Lac - Photo couverture : Domeignoz.  
C.C.Cœur de Savoie (Alpespace).  
Conception et mise en page : Studio Signé Bluette à Alpespace - [www.signebluette.com](http://www.signebluette.com)  
Tirage : 450 exemplaires  
Imprimé sur du papier recyclé certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement

# Fête des voisins



## FÊTE DES VOISINS AU PICHAT

Pour la fête des voisins du Pichat et de la Châtelle, nous nous sommes retrouvés 52 personnes à partir de midi. Le lieu de rendez-vous était un chemin privé accédant à mi-hauteur du chemin de la Croisette.

Grace à la collaboration de chaque participant et avec l'aide d'un listing établi lors des inscriptions, nous avons pu réaliser un repas comprenant : apéritif, entrées diverses et variées, un plat chaud savoyard (diots avec polenta), fromages, de nombreux desserts et les boissons.

**Nos remerciements vont à chaque participant, au conseil municipal jeunes pour l'initiative de ce rendez-vous et son aide, aux copropriétaires du terrain pour l'autorisation d'occuper le terrain, à l'association RDV pour le prêt des tonnelles, à l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers pour le prêt des bancs et des tables.**

En fin de journée toute le monde a participé au nettoyage du terrain et au rangement du matériel en se donnant rendez-vous en 2026.

## FÊTE DES VOISINS À GALLOUX ET AU POGNIENT

C'était une belle journée ensoleillée. Chacun est arrivé avec un plat à partager, salé, sucré, coloré. Certains avaient apporté des boissons, d'autres ont apporté des renforts de chaises et de tables de jardin.

Petits et grands ont pu passer un bon moment convivial.

C'était un plaisir d'échanger, de se rencontrer, de se découvrir, de prendre le temps d'être ensemble. Pour une fois, ce n'était pas juste un signe de loin, bonjour, bonsoir ; là c'étaient de vraies poignées de main. **J'ai hâte de recommencer en 2026 avec encore plus de voisins !**

Hélène de Galloux.



Ste-Hélène-du-Lac